

Notaires : le congrès 2017 approche !



© 2017 Les Echos Publishing

C'est à partir du 17 septembre à Lille que le 113^e congrès des notaires ouvrira ses portes. L'occasion pour la profession d'évoquer les profondes mutations de la société au travers de trois thèmes majeurs : les familles, les solidarités et le numérique.

Les familles, tout d'abord, qui de plus en plus souvent se composent, se déstructurent et se recomposent. De nouveaux schémas familiaux qui amènent donc les notaires à traiter certaines problématiques : comment bien se séparer avant de refaire sa vie ? Quelle place pour les beaux-parents ? Comment appliquer le divorce sans juge ?

Les solidarités, ensuite, qu'il convient d'anticiper et d'organiser pour faire face, notamment, au vieillissement de la population et à la dépendance. Comment optimiser son logement pour y rester tout en complétant ses revenus ? Quels risques face à l'abus de faiblesse ou la captation d'héritage ? Quelle place pour la volonté à l'approche de la fin de vie ? Telles sont les questions qui seront abordées lors du congrès.

Le numérique, enfin, qui crée une existence virtuelle et génère des droits et des obligations qu'il est nécessaire d'appréhender. Les notaires seront donc tenus de répondre à des questions majeures dans leur pratique quotidienne : qu'est-ce que l'identité numérique ? Comment transmettre son

patrimoine numérique ? Peut-on prétendre au droit à l'oubli ?

Tous ces sujets seront abordés sous un angle pratique au cours du congrès, puis seront repris et poursuivis sur le site Internet notairesdanslacite.com.

© 2017 Les Echos Publishing